



2020-12
287

01 - OUVERTURE DE LA SESSION
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Gilles,
tenue par ZOOM ce, 1er décembre 2020 à 19:30 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Gérard Grondin
Siège #3 - Patricia St-Hilaire
Siège #4 - Carole Dubois
Siège #5 - Yvan Champagne
Siège #6 - Jimmy Richard

Est absent à cette séance M. Bruno Montminy :

Siège #2 - Bruno Montminy

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

Jean Fraser, directeur général / secrétaire-trésorier, assiste également à
cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION :

Après la vérification du quorum, M. le Maire déclare la séance ouverte
et invite l'assistance à une réflexion personnelle avant le début de
l'assemblée.

En conséquence, il est proposé par M. Yvan Champagne et résolu
unanimentement de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2020-12
288

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SESSION

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03 - VERBALISATION DE LA RUE DES COMMISSAIRES

04 - PÉRIODE DE QUESTIONS

05 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence,

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, appuyé par M. Gérard Grondin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement,

**2020-12
289**

03 - VERBALISATION DE LA RUE DES COMMISSAIRES

Considérant que le promoteur de la rue des Commissaires est prêt à délivrer celle-ci à la municipalité;

Considérant l'acceptation et la conformité des travaux ont été approuvées par Mme Claudie Perron ingénieure et par M. Patrick Côté, contremaître à la municipalité en date du 26 novembre 2020.

En conséquence, il est proposé par M. Yvan Champagne appuyé par M Gérard Grondin et résolu unanimement que la rue des Commissaires, lot no 6 371 790 du cadastre du Québec, soit verbalisée et que la municipalité en devienne propriétaire.

Il est de plus résolu d'autoriser le M. le Maire ou le Directeur Général à donner à suite à la présente résolution et plus spécifiquement à la signature de l'acte de transfert de propriété. Également de mandater l'étude notariale de Me Bolduc pour procéder à la rédaction de l'acte notarial et d'y affecter un montant 800 \$ plus taxes pour le paiement des honoraires professionnels payables à même le budget.

04 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2020-12
290**

05 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Mme Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée à 19:37.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

Jean Fraser directeur général / secrétaire-trésorier